

## COMMUNIQUE DE PRESSE du 10-03-2020

### ***Hoche Avocats conseille les actionnaires de Groupe Ingeliance dans le cadre de l'entrée au capital de Activa Capital.***

Fondée en 1998 par Jean-François Clédel, Ingeliance propose des solutions d'ingénierie et de conseil en technologies centrées sur quatre secteurs d'activité principaux : naval, aérospatial & défense, énergie & transports et industries de process. Basée à Mérignac (33), la société compte désormais plus de 800 collaborateurs répartis sur 20 sites en France et à l'international. Elle a réalisé plus de 50 M€ de chiffre d'affaires en 2019. Elle accompagne les plus grands donneurs d'ordre de l'industrie européenne en tant que prestataire de rang 1 sur des problématiques d'ingénierie industrielle, depuis la R&D/conception jusqu'à l'industrialisation et la maintenance. Historiquement présente dans le secteur naval, Ingeliance a diversifié sa clientèle et a réussi à se positionner comme un acteur multi spécialiste de référence.

Ingeliance poursuit son développement en accueillant Activa Capital, spécialiste de l'accompagnement des PME en forte croissance, plus de quatre ans après l'entrée d'Arkéa Capital. Ce nouveau partenariat va permettre à la société de poursuivre sa forte croissance pour atteindre au moins 100 M€ de chiffre d'affaires à horizon 2024 en s'appuyant notamment sur sa dynamique de croissance organique actuelle et poursuivra une politique active d'acquisitions en France et à l'international.

\* \* \*

**Hoche Avocats** : conseil juridique des actionnaires de Groupe Ingeliance : Grine Lahreche (associé), Audrey Szultz (collaboratrice) et Héloïse Gravel (collaboratrice). Conseil en structuration fiscale : Eric Quentin (associé) et Zoé de Dampierre (collaboratrice).

#### *Autres intervenants :*

**Hogan Lovells** : conseil juridique de Activa Capital : Stephane Hutten (associé), Laura Medjoub (collaboratrice) et Maxime Lasry (collaborateur). Conseil en structuration fiscale : Laurent Ragot (Counsel).

\* \* \*

#### A PROPOS DE HOICHE AVOCATS :

Hoche Avocats compte aujourd'hui près de 80 avocats et professionnels du droit dont 19 associés. Le cabinet offre à ses clients français et internationaux un accompagnement et un conseil juridique global dans les grandes pratiques du droit des affaires.

Hoche Avocats accompagne et assiste ses clients à tous les stades de développement de leurs projets, afin de les aider à relever les défis actuels et atteindre leurs objectifs de croissance.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : [www.hoche-avocats.com](http://www.hoche-avocats.com)

#### CONTACTS PRESSE HOICHE AVOCATS:

Carole Fagnoni, 01 53 93 22 00, [fagnoni@hocheavocats.com](mailto:fagnoni@hocheavocats.com)

Isabelle Brenneur-Garel, 01 53 93 22 00, [brenneur-garel@hocheavocats.com](mailto:brenneur-garel@hocheavocats.com)